



## Règlement du Saucona Raid 2019

### Article 1 : Organisation

Le Saucona est organisé par l'association des Gônes Raideurs 69.

Adresse : 2 rue Victor Hugo  
69270 Fontaines sur Saône

Directeur de course – Thierry Levrat

Président de l'association – Thierry Levrat

Les inscriptions et les informations des coureurs sont gérées par les Gônes Raideurs 69.

L'organisation du Saucona Raid 2019 se décline en 3 épreuves distinctes :

- Le Raid Découverte, épreuve multisports facile avec orientation sur l'après-midi
- Le Raid Sportif, épreuve multisports difficile avec orientation sur l'après-midi
- Le Raid Famille, enchaînement d'épreuves avec orientation sur l'après-midi

Toutes les épreuves sont affiliées à la fédération française de course d'orientation (FFCO).

### Article 2 : Participation, responsabilité et connaissance du règlement

La participation aux différentes épreuves implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement et le respect des règles visant à la protection de l'environnement des régions traversées. Ce règlement pourra être complété ou soumis à des modifications et les équipes inscrites en seront informées par mail ou par affichage le jour de l'épreuve. Du fait de leur inscription, les concurrents donnent à l'organisation le pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Les 2 épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non. **Chaque participant devra fournir la copie d'une licence sportive FFCO de la saison en cours ou un certificat médical de non contre-indication aux Raids multisports de moins de un an à la date de l'épreuve.** Pour les non licenciés une licence journée est incluse dans le tarif de l'inscription.

Pour le Raid Famille, l'épreuve n'étant pas chronométrée, il n'est pas nécessaire de fournir un certificat médical. Par contre une **autorisation parentale datée et signée est obligatoire** pour la participation des mineurs à l'épreuve.

- Le Raid Découverte est ouvert à tous à partir de 16 ans (2003) et à partir de 13 ans (2006) avec un adulte.
- Le Raid Sportif est ouvert à tous à partir de 18 ans (2001).
- Le Raid Famille est ouvert aux jeunes de 6 à 12 ans (2007 à 2013) avec un adulte dans chaque équipe.

Tout participant au Saucona s'engage à respecter le parcours dans sa totalité. Il affirme être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique de disciplines sportives en milieu naturel et d'évoluer sur des voies ouvertes à la circulation publique. Il s'engage donc à respecter le code de la route, notamment du port du casque de VTT et des lumières obligatoires (blanche à l'avant, rouge à l'arrière) de nuit. L'organisation du Saucona informe les participants **qu'il est dans leur intérêt de souscrire à une assurance individuelle accident auprès de leur compagnie.**



### Article 3 : Dates, départs et horaires

Raid Sportif :	Samedi 21 septembre à 12h
Raid Découverte :	Samedi 21 septembre à 13h
Raid Famille :	Samedi 21 septembre à 14h

### Article 4 : Les équipes

Les équipes courent sous leur nom ou sous le nom de leur sponsor, elles peuvent être masculines, féminines ou mixtes. Chaque équipe gère elle-même sa préparation, sa promotion et son déplacement. Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager.

Les équipes sont composées de **2 équipiers**.

Des **exceptions** sont possibles pour **les moins de 16 ans sur les raids Famille et Découverte** où la présence d'un adulte est obligatoire. Il est possible sur ces courses d'avoir une équipe de 2 (1 adulte + 1 jeune) ou alors de 3 équipiers (1 adulte + 2 jeunes).

Sur ces 2 épreuves il n'y aucune possibilité de relais, tout se fait en équipe.

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'équipes est limité sur chaque épreuve :

**Raid Découverte** : limité à 80 équipes

**Raid Sportif** : limité à 60 équipes

**Raid Famille** : limité à 180 équipes

### Article 5 : Principes et déroulement des épreuves

Sur toutes les épreuves, il n'y aura **aucun fléchage ou balisage**. Toutes les sections sont en orientation ou en suivi d'itinéraire sur une carte. Les cartes peuvent être sur une base IGN, IOF ou même photo aérienne. Les sections peuvent être de la course à pied, du VTT, du canoë, un atelier corde et la fameuse épreuve surprise.

Des **portes horaires** seront fixées sur toutes les courses pour **éviter que les dernières équipes finissent trop tard**. Le principe d'une porte horaire est de court-circuiter une partie du parcours ou une section complète du raid pour l'équipe qui arriverait après l'horaire mentionné dans le carnet de route. Toute équipe ne respectant pas une porte horaire sera **mise hors course immédiatement** et l'organisation ne pourra plus être tenue responsable de sa sécurité.

Le départ sera refusé aux équipes qui ne portent pas le dossard fourni par l'organisation. Le dossard doit être visible, il est interdit de le recouvrir sous peine de pénalités. L'absence de casque entraînera automatiquement le refus de départ sur les sections en VTT. L'organisation se réserve le droit de modifier les itinéraires pour des raisons météorologiques ou d'organisation.



## Article 6 : Inscriptions

Les inscriptions se font sur le site [www.raid-saucona.fr](http://www.raid-saucona.fr) en remplissant le formulaire puis en effectuant le paiement en ligne. Seul le paiement valide définitivement l'inscription et assure une place au départ de l'épreuve. Les copies des certificats médicaux peuvent être apportées le jour de la course et seront conservées par l'organisation comme l'y oblige la législation.

**Raid Découverte et Sportif :** 45€ par équipe avant le 15 juin 2019  
50€ par équipe avant le 9 septembre 2019  
60€ par équipe ensuite

**Raid Saucona Famille :** 12€ par équipe avant le 1er septembre 2019  
15€ sur place

## Article 7 : Retrait des Dossards

Le retrait des dossards a lieu à la Salle Jean Villar de Neuville sur Saône.

**Raid Sportif :** Samedi 21 septembre de 9h à 11h.  
**Raid Découverte :** Samedi 21 septembre de 10h à 12h.  
**Raid Saucona Famille :** Samedi 21 septembre de 10h à 12h.

## Article 8 : Equipement

Le matériel nécessaire à chaque épreuve sera détaillé dans le carnet de route envoyé à chaque équipe quelques jours avant l'épreuve. Les concurrents tiendront compte de la météo pour adapter leur équipement.

Une première liste partielle du matériel obligatoire comprend :

- 1 téléphone portable par équipe
- 1 couverture de survie par équipe
- 1 litre d'eau par équipier
- 1 casque VTT par équipier
- 1 sifflet par équipier
- 1 lampe frontale par équipier pour le Raid Découverte et Sportif
- 1 éclairage VTT avant et arrière pour le Raid Découverte et Sportif

L'organisation fournira :

- Les canoës et pagaies
- Les gilets de sauvetages
- Le carnet de route et les cartes
- Les dossards
- Les puces de chronométrages pour ceux qui n'en ont pas



Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance fermé. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour perte, vol ou détériorations...

Si un concurrent constate une défection du matériel fourni, une réclamation doit immédiatement être portée auprès de l'organisateur.

Les concurrents sont responsables du matériel fourni par l'organisation lors du déroulement des épreuves.

Les concurrents sont responsables de leurs actes durant la course. Ils sont tenus de rembourser tous les frais de remise en état des biens publics ou privé dégradés de leur fait, après constatation par un représentant de l'autorité publique.

## **Article 9 : Sécurité et Assistance médicale**

La sécurité est assurée par des signaleurs mis en place par l'organisation qui veillent à la sécurité des concurrents et au bon fonctionnement de l'épreuve. L'assistance médicale est assurée par des secouristes et des médecins. Chaque participant se doit de signaler un coureur en détresse à l'assistance médicale ou aux signaleurs présents sur le parcours grâce aux numéros d'urgence fournis par l'organisation.

En cas d'abandon, l'équipe doit informer la direction de course de son arrêt en se rendant au PC course ou poste d'assistance le plus proche.

## **Article 10 : Ravitaillements**

Des lieux de ravitaillement, comprenant du liquide, du solide sucré et salé, seront proposés entre les différentes sections du parcours. Ils seront indiqués sur les cartes distribuées aux départs des épreuves.

## **Article 11 : Arrivées**

Un ravitaillement complet est prévu à l'arrivée de chaque épreuve. Les participants seront ensuite invités à se rendre à la remise des récompenses qui suivra.

## **Article 12 : Chronométrage, classement et récompenses**

### Chronométrage :

Les raids Saucona sont des épreuves d'orientation où le chronométrage se fera grâce au système Sport Ident (sauf pour le raid Famille qui n'est pas chronométré). A chaque balise correspond une pénalité de temps qui sera attribuée aux équipes qui ne valideront pas la balise. Le classement se fera donc au temps total corrigé par les éventuelles pénalités et bonus. Toute équipe perdant sa puce Sport Ident ne pourra bien entendu pas être classée.

**Un carnet de route sera donné à chaque équipe** précisant les particularités des sections, les emplacements de ravitaillement, le matériel nécessaire et les pénalités associées chaque balise.



#### Classements :

**Raid Découverte :** 5 catégories – Femmes, Mixtes, Hommes, Jeunes seuls (16-18 ans) et Jeunes (13-15 ans) + adultes.

**Raid Sportif :** 3 catégories – Femmes, Mixtes, Hommes.

#### Récompenses :

Des lots seront remis aux trois premières équipes de chaque catégorie sans distinction de catégories d'âge. Aucune prime ne sera remise. La présence des participants récompensés est obligatoire. En cas d'absence, les prix seront acquis par l'organisation.

#### **Article 13 : Sanctions**

Tout participant aux différentes épreuves, surpris à jeter des papiers ou tout autres déchets, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux règlements ou bénévoles sera averti, sanctionné ou disqualifié en cas de récidive (et devra rejoindre l'arrivée par ses propres moyens). Aucune réclamation ne sera acceptée.

#### **Article 14 : Modifications / Annulation**

En cas de mauvais temps ou tout autre condition pouvant nuire à la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler une ou plusieurs des épreuves. Aucun remboursement ne sera alors effectué.

Dans le cas d'une blessure ou d'un événement grave qui empêcherait la participation d'une équipe à l'épreuve, si l'organisateur est prévenu plus d'une semaine à l'avance, l'équipe sera remboursée intégralement sous la forme d'un avoir pour une édition suivante du Saucona ou des Cabornis.

#### **Article 15 : Assurance et Responsabilité**

Les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs ne peuvent être en aucun cas tenus pour responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.